

Information Santé Canada sur les dispositifs de traitement de l'eau potable pour éliminer le uranium

(janvier, 2005)

Au Canada, la qualité de l'eau potable est une responsabilité partagée entre les différents paliers gouvernementaux. Les provinces et les territoires sont responsables, en fin de compte, de la qualité de l'eau qui est distribuée au consommateur alors que les municipalités sont responsables de l'opération des équipements de traitement et de distribution. Vous devriez communiquer avec votre ministre provincial responsable pour l'eau potable dans votre province. Santé Canada joue un rôle de chef de file et effectue de la recherche et fournit des conseils. Notre mandat et notre expertise sont de protéger tous les Canadiens. Vous pouvez consulter ce document et obtenir de plus amples renseignements sur l'eau potable sur notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.hc-sc.gc.ca/eauqualite>

En ce qui concerne les dispositifs de traitement de l'eau potable, Santé Canada recommande fortement aux consommateurs que les dispositifs qu'ils se procurent soit certifié par NSF/ANSI ou l'équivalent. Ces normes ont été conçues dans le but d'éviter que les produits entrant en contact avec l'eau destinée à la consommation ne détériorent la qualité de celle-ci et afin de s'assurer que les revendications faites par les manufacturiers quant aux réductions des concentrations de composés soit véritable. Vous pouvez consulter le site de NSF à l'adresse électronique suivante : <http://www.nsf.org/Certified/DWTU/>

NSF International ne certifie pas présentement de produits pour la réduction de l'uranium. Toutefois, il suggère que les systèmes à osmose inversée, la distillation et des résines d'échange d'anion peuvent aider.

Les technologies identifiées pour les dispositifs de traitement au point d'utilisation dans la réglementation pour l'eau potable par l'agence de protection de l'environnement des États-Unis sont, pour l'uranium, les échangeurs d'ions et l'osmose inversée. Les dispositifs de traitements au point d'utilisation s'installent à un robinet pour enlever les contaminants dans l'eau potable à ce robinet. Les technologies de traitement utilisant l'alumine activée et la distillation peuvent également être utilisés pour réduire la quantité d'uranium dans l'eau potable.